



Demande de titre de sejours

Par **kader_alg**, le **06/02/2013** à **15:27**

bonjourrrnje suis algerien et je suis sans papiers depuis aout 2002 et en aout 2012 j ai envoyé mon dossier de 10 ans a la sous prefecture du raincy (c est eux qui mon dit de l envoyé par courrier postal) et dont je reçois l attestation de depot de dossier que 15 janvier 2013 . et hier j ai appelé la prefecture et il mon dit que je dois attendre encor plus d un ans pour recevoir enfin une reponse . je trouve sa injuste et incomprehensible mais je sais pas quoi faire de ttrrrnl obtention d un titre de sejours par la procedure de 10 ans c est droit pour les algeriens ??rrnce que je dois faire ?? demander un recipié ? une autorosiation de travail ??? je sais pas quoi fairernnje sollicite vos aide et vos conseil et merci beaucoup

Par **amajuris**, le **06/02/2013** à **16:47**

bjr,rnla carte de résident de 10 ans pour les algériens est accordé automatiquement suivant la situation du demandeur.rnvous pouvez consulter ce lien:rn<http://vosdroits.service-public.fr/F2257.xhtml>rnà sa lecture vous constaterez que la délivrance est automatique en particulier pour les demandeurs en séjour régulier ce qui n'est pas votre cas.rncdt

Par **kader_alg**, le **06/02/2013** à **17:01**

merci oui c est pas mon cas rnmon cas c la regularisation par 10 ans de presence sur le territoire français rnj ai fais un dossier mais je dois attendr 1 ans et demi selon la prefecture mais ils donnent ni recipié ni autorisation pour voyager ni travailler

Par **kmla**, le **06/02/2013 à 18:32**

Bonjour rnrnun an et demi cela fait beaucoup quand même pour avoir une réponse, et surtout patienter sans recipié c'est difficile.rnAvez vous pris contact avec des associations? Notamment la cimade? Ils peuvent faire un point avec vous, ou vous accompagner à la prefecture.

Par **kader_alg**, le **07/02/2013 à 10:21**

bonjour merci rnmeme la cimade ne peuvent rien faire j ai été les voir et ils ont dis qu e la prefecture sont debordé de dossier et qu ils ont pas d effectif et la cimade me di si la prefecture continue avec ce rythm il faut attendre 2 ans ou plus et quand j leur di que c incomprehensible ben ils me dise oui mais c est comme ça ; donc en gros pour moi la cimade defend la prefecture et non pas moi que je sais pas quoi faire de tout parceque c est pas le titre de sejours que je veux c juste une autorisation de voyager j ai besoin d aller voir ma mere .rnqu ils nous donne un recipié au moin rnfranchement attendre un ans voir un an et demi ou 2 ans pour avoir un droit vous trouvez ça juste ??? mais que dois je faire ?Tapez votre texte ici pour répondre ...

Par **kader_alg**, le **07/02/2013 à 10:52**

merci illyesrnrnpour le visa je vais essayer rnrnpour le recipié au moin sa me permi de truver un travail et un logement me soigné etc rnrnje trouve cque c est injuste d attendre un an et demi comme ça surtt apres 10 ans d attente meme ma famille comprennent pas pourquoi aussi de temps il croit toujours a la france de l epoque rnrnvu que c un droit je sais pas comment ni quoi ni ou aller voir pour obtenir mon droit sa me mi hors d

Par **amajuris**, le **07/02/2013 à 10:54**

bjr,rnkader, il ne faut pas exagérer quand même, vous êtes rentré irrégulièrement sur le sol français ou vous vous y êtes maintenu irrégulièrement.rnd'ailleurs la carte de résident des 10 ans est de droit pour les algériens en situation régulière ce qui n'est pas votre cas.rncdt

Par **kader_alg**, le **07/02/2013 à 10:54**

merci pour vos aide

Par **kader_alg**, le **07/02/2013 à 11:00**

qui vous a dis que je demande une carte de 10 asn ???rnjnje suis rentré avec un visa donc pas irrugulierementrnrnet rester en situation irruguliere et faire un dossier pour les algerien c est un dropit rnrndonc a toi de ne pas exagere amajuris rnrnsi tu peux pas m aider c est pas grave

Par **amajuris**, le **07/02/2013 à 11:06**

se maintenir en situation irrégulière n'est pas un droit !

Par **kader_alg**, le **07/02/2013 à 11:06**

c est juste pour ma mere illyes sinn el hamdulillah je peux patienter 10 ans encor rnbraka allaho fik ilyes

Par **kader_alg**, le **07/02/2013 à 11:08**

amajuris vous connaissez rien mais merci pour vos reponses au moin vous essayer de repondre sa me touche vraiment